

CANADA  
PROVINCE DE QUÉBEC  
M.R.C. DES LAURENTIDES  
MUNICIPALITÉ DE LA MINERVE

À une séance ordinaire du conseil de la Municipalité de La Minerve, tenue au 91 chemin des Fondateurs, le 6<sup>e</sup> jour du mois de février 2017, à dix-neuf heures, conformément aux dispositions du Code municipal de la province de Québec, et à laquelle séance sont présents Mmes les conseillères Hélène Cummings et Suzanne Beaudin et M. le conseiller Samuel Simoneau, formant quorum du conseil de la Municipalité de La Minerve et siégeant sous la présidence de monsieur le maire Jean Pierre Monette.

Madame Suzanne Sauriol, directrice générale et secrétaire-trésorière est aussi présente.

Sont absents au cours de la présente séance, Mme la conseillère Ève Darmana et MM. les conseillers Jacques Bissonnette et Marc Perras.

## **SÉANCE ORDINAIRE DU 6 FÉVRIER 2017**

### **1. ADMINISTRATION**

- 1.1 Constatation du quorum et ouverture de la séance ordinaire;
- 1.2 Adoption de l'ordre du jour;
- 1.3 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 9 janvier 2017;
- 1.4 Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 13 janvier 2017;
- 1.5 Acceptation des comptes;
- 1.6 Adhésion au Carrefour du capital humain de l'Union des municipalités du Québec;
- 1.7 Fin de l'entente de services avec M<sup>e</sup> Raynald Mercille, consultant en gestion du personnel et relations de travail, relative au soutien et à l'expertise pour la gestion des ressources humaines de la Municipalité;
- 1.8 Mandat à l'Union des Municipalités du Québec pour appel d'offres public et contrat pour des services professionnels d'un consultant en assurances collectives;
- 1.9 Don de terrain à la Municipalité de La Minerve, lot 5 071 712;
- 1.10 Demande d'aide financière de la Maison des jeunes;
- 1.11 Ajustement du taux horaire de monsieur Christian Dorais;
- 1.12 Aide financière à l'Association pour la télédistribution et radio La Minerve inc.;
- 1.13 Avis de motion pour l'adoption d'un règlement prévoyant le paiement d'une indemnité pour préjudice matériel subi en raison de l'exercice des fonctions;
- 1.14 Information se rapportant à l'administration.

### **2. SÉCURITÉ PUBLIQUE**

- 2.1 Augmentation salariale des premiers répondants;
- 2.2 Augmentation salariale de la responsable des premiers répondants;
- 2.3 Versement des vacances des pompiers volontaires et des premiers répondants;
- 2.4 Adhésion aux services aux sinistrés de la Croix-Rouge;
- 2.5 Information se rapportant à la sécurité publique.

### **3. TRANSPORTS**

- 3.1 Subvention pour l'aide à l'amélioration du réseau routier municipal 2016 (17 000\$);
- 3.2 Formation d'un comité de sélection pour des contrats contractuels;
- 3.3 Information se rapportant aux transports.

### **4. HYGIÈNE DU MILIEU**

- 4.1 Achat et distribution du matériel de collecte des matières organiques;
- 4.2 Information se rapportant à l'hygiène du milieu.

### **5. URBANISME ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE**

- 5.1 Projet de développement touristique en zones F-26 et Rt-27 (secteur lac Alphonse);
- 5.2 Information se rapportant à l'urbanisme et à la mise en valeur du territoire.

### **6. LOISIRS ET CULTURE**

- 6.1 Demande d'aide financière du Club plein air La Minerve;
- 6.2 Engagement des préposées à l'accueil de la réserve faunique et du bureau d'information touristique;
- 6.3 Engagement d'un concierge pour l'entretien du centre communautaire;
- 6.4 Information se rapportant aux loisirs et à la culture.

### **7. VARIA**

### **8. PÉRIODE DE QUESTIONS**

### **9. LEVÉE DE LA SÉANCE**

#### **1. ADMINISTRATION**

(1.1)

**2017.02.020**

#### **CONSTATATION DU QUORUM ET OUVERTURE DE LA SÉANCE ORDINAIRE**

Le quorum étant constaté, il est 19 h.

Il est PROPOSÉ par la conseillère Hélène Cummings  
APPUYÉE par la conseillère Suzanne Beaudin  
ET RÉSOLU à l'unanimité :

Que la séance ordinaire du 6 février 2017 soit ouverte.

ADOPTÉE

(1.2)

**2017.02.021**

#### **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est PROPOSÉ par la conseillère Hélène Cummings  
APPUYÉE par la conseillère Suzanne Beaudin  
ET RÉSOLU à l'unanimité :

D'adopter l'ordre du jour de la séance ordinaire du 6 février 2017 tel que présenté aux membres du conseil.

ADOPTÉE

(1.3)  
**2017.02.022 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 9 JANVIER 2017**

Il est PROPOSÉ par la conseillère Hélène Cummings  
APPUYÉE par la conseillère Suzanne Beaudin  
ET RÉSOLU à l'unanimité :

D'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 9 janvier 2017.

ADOPTÉE

(1.4)  
**2017.02.023 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 13 JANVIER 2017**

Il est PROPOSÉ par la conseillère Hélène Cummings  
APPUYÉE par le conseiller Samuel Simoneau  
ET RÉSOLU à l'unanimité :

D'adopter le procès-verbal de la séance extraordinaire du 13 janvier 2017.

ADOPTÉE

(1.5)  
**2017.02.024 ACCEPTATION DES COMPTES**

Il est PROPOSÉ par la conseillère Hélène Cummings  
APPUYÉE par la conseillère Suzanne Beaudin  
ET RÉSOLU à l'unanimité :

D'approuver le paiement des comptes pour un montant total de 166 310,88 \$.

ADOPTÉE

(1.6)  
**2017.02.025 ADHÉSION AU CARREFOUR DU CAPITAL HUMAIN DE L'UNION DES MUNICIPALITÉS DU QUÉBEC**

CONSIDÉRANT l'offre de services reçue du Carrefour du capital humain de l'Union des municipalités du Québec;

CONSIDÉRANT que le Carrefour du capital humain offre aux municipalités un éventail de services visant à nous informer, nous former, nous assister et nous représenter professionnellement dans la gestion courante et le développement de nos activités en matière de ressources humaines et de relations du travail, et ce, dans un esprit de concertation avec le milieu municipal.

POUR CES MOTIFS,

Il est PROPOSÉ par la conseillère Hélène Cummings  
APPUYÉE par la conseillère Suzanne Beaudin  
ET RÉSOLU à l'unanimité :

D'adhérer au Carrefour du capital humain pour l'année 2017, au montant de 3 188 \$, plus les taxes applicables.

ADOPTÉE

(1.7)  
**2017.02.026 FIN DE L'ENTENTE DE SERVICES AVEC M<sup>E</sup> RAYNALD MERCILLE, CONSULTANT EN GESTION DU PERSONNEL ET RELATIONS DE TRAVAIL, RELATIVE AU SOUTIEN ET À L'EXPERTISE POUR LA GESTION DES RESSOURCES HUMAINES DE LA MUNICIPALITÉ**

CONSIDÉRANT que le besoin de la Municipalité en matière de gestion de personnel et de relation de travail a grandement diminué suite à la signature de la convention collective;

CONSIDÉRANT l'entente annuelle de service avec M<sup>e</sup> Raynald Mercille à cet effet.

EN CONSÉQUENCE,

Il est PROPOSÉ par la conseillère Hélène Cummings  
APPUYÉE par la conseillère Suzanne Beaudin  
ET RÉSOLU à l'unanimité :

De mettre fin à l'entente annuelle de services et d'autoriser la direction générale à requérir les services de M<sup>e</sup> Mercille selon les besoins.

ADOPTÉE

(1.8)  
2017.02.027

**MANDAT À L'UNION DES MUNICIPALITÉS DU QUÉBEC POUR APPEL D'OFFRES PUBLIC ET CONTRAT POUR DES SERVICES PROFESSIONNELS D'UN CONSULTANT EN ASSURANCES COLLECTIVES**

ATTENDU que conformément aux articles 29.5 et suivants de la Loi sur les cités et villes et 14.7.1 et suivants du Code municipal, un organisme municipal peut mandater l'Union des municipalités du Québec afin qu'au nom dudit organisme municipal, l'UMQ puisse obtenir des produits d'assurances collectives ainsi que des services professionnels d'un consultant en assurances collectives pour les employés et, le cas échéant, pour les élus dudit organisme.

Il est PROPOSÉ par la conseillère Hélène Cummings  
APPUYÉE par le conseiller Samuel Simoneau  
ET RÉSOLU à l'unanimité :

QUE le conseil de la Municipalité de La Minerve mandate par les présentes l'UMQ afin d'obtenir des services professionnels d'un consultant en assurances collectives pour les employés et, le cas échéant, pour les élus dudit organisme, pour la période 2018-2022;

QUE la Municipalité de La Minerve s'engage ainsi à accepter et à respecter les termes et conditions du contrat que l'UMQ octroiera en conséquence de l'appel d'offres public à un consultant en assurances collectives, comme si elle/il avait lui-même contracté directement, en conformité avec la loi, aux fins d'obtenir lesdits services, comprenant, outre les honoraires du consultant adjudicataire, des frais à l'UMQ de 1,15 % des primes d'assurances facturées à la Municipalité, pour une durée maximale de cinq (5) ans.

ADOPTÉE

(1.9)  
2017.02.028

**DON DU TERRAIN SITUÉ SUR LE CHEMIN DES GRANDES-CÔTES, LOT 5 071 712**

CONSIDÉRANT la lettre reçue des propriétaires du lot 5 071 712;

CONSIDÉRANT que ceux-ci mentionnent qu'ils désirent céder leur terrain numéro de lot 5 071 712 à la Municipalité de La Minerve;

CONSIDÉRANT que les propriétaires assumeront les frais de notaire ainsi que les taxes impayées.

EN CONSÉQUENCE,

Il est PROPOSÉ par la conseillère Hélène Cummings  
APPUYÉE par la conseillère Suzanne Beaudin  
ET RÉSOLU à l'unanimité :

D'autoriser le maire et la directrice générale et secrétaire-trésorière à signer  
tous les documents nécessaires pour cette transaction.

ADOPTÉE

(1.10)

**2017.02.029**

**DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE DE LA MAISON DES JEUNES**

CONSIDÉRANT que la Maison des jeunes a déposé une demande d'aide  
financière en date du 16 novembre 2016;

CONSIDÉRANT que la Maison des jeunes de La Minerve est le seul lieu de  
rencontre pour les 11 à 17 ans de la Municipalité;

CONSIDÉRANT l'augmentation de participation des jeunes;

CONSIDÉRANT QUE la Maison des jeunes est ouverte 47 heures par semaine  
durant l'été.

Il est PROPOSÉ par la conseillère Hélène Cummings  
APPUYÉE par la conseillère Suzanne Beaudin  
ET RÉSOLU à l'unanimité :

D'accorder un montant de 18 000 \$, payable en trois versements, pour l'année  
2017, à la Maison des jeunes, pour couvrir la masse salariale.

ADOPTÉE

(1.11)

**2017.02.030**

**AJUSTEMENT DU TAUX HORAIRE DE MONSIEUR CHRISTIAN DORAIS**

CONSIDÉRANT la lettre reçue de monsieur Christian Dorais demandant un  
ajustement de son taux horaire.

POUR CE MOTIF,

Il est PROPOSÉ par la conseillère Hélène Cummings  
APPUYÉE par le conseiller Samuel Simoneau  
ET RÉSOLU à l'unanimité :

D'accepter la demande de monsieur Christian Dorais et de lui accorder un  
ajustement de 1,00 \$ de l'heure, et ce, à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2017.

ADOPTÉE

(1.12)

**2017.02.031**

**AIDE FINANCIÈRE À L'ASSOCIATION POUR LA TÉLÉDISTRIBUTION ET  
RADIO LA MINERVE INC.**

CONSIDÉRANT le projet de développement d'Internet haute vitesse sur le  
territoire de La Minerve;

CONSIDÉRANT les besoins financiers de l'organisme en vue de présenter une  
demande de subvention gouvernementale;

CONSIDÉRANT que le conseil juge qu'il est dans l'intérêt de ses contribuables  
qu'un tel projet se réalise.

EN CONSÉQUENCE,

Il est PROPOSÉ par la conseillère Hélène Cummings  
APPUYÉE par le conseiller Samuel Simoneau  
ET RÉSOLU à l'unanimité :

D'accorder une aide financière de 8 000 \$, remboursable à la Municipalité, à l'Association pour la télédistribution et radio La Minerve inc.

ADOPTÉE

(1.13) **AVIS DE MOTION POUR L'ADOPTION D'UN RÈGLEMENT PRÉVOYANT LE PAIEMENT D'UNE INDEMNITÉ POUR PRÉJUDICE MATÉRIEL SUBI EN RAISON DE L'EXERCICE DES FONCTIONS**

La conseillère Mme Hélène Cummings donne avis de motion qu'il sera présenté, pour adoption, lors d'une séance ultérieure du conseil, un règlement prévoyant le paiement d'une indemnité pour préjudice matériel subi en raison de l'exercice des fonctions.

(1.14) **INFORMATION SE RAPPORTANT À L'ADMINISTRATION**

**2. SÉCURITÉ PUBLIQUE**

(2.1)  
**2017.02.032 AUGMENTATION SALARIALE DES PREMIERS RÉPONDANTS**

CONSIDÉRANT la demande d'augmentation de salaire présentée par la responsable des premiers répondants en date du 26 octobre 2016;

CONSIDÉRANT que le conseil est d'avis qu'il y a lieu de procéder à des ajustements.

Il est PROPOSÉ par la conseillère Suzanne Beaudin  
APPUYÉE par le conseiller Samuel Simoneau  
ET RÉSOLU à l'unanimité :

D'établir les rémunérations des premiers répondants comme suit : 18,00 \$ de l'heure pour les pratiques et la formation et à 22,00 \$ de l'heure pour les interventions, le tout rétroactif au 1<sup>er</sup> janvier 2017.

ADOPTÉE

(2.2)  
**2017.02.033 AUGMENTATION SALARIALE DE LA RESPONSABLE DES PREMIERS RÉPONDANTS**

CONSIDÉRANT la demande d'augmentation de salaire présentée par la responsable des premiers répondants en date du 26 octobre 2016;

CONSIDÉRANT que le conseil est d'avis qu'il y a lieu de procéder à un ajustement de salaire.

Il est PROPOSÉ par la conseillère Suzanne Beaudin  
APPUYÉE par la conseillère Hélène Cummings  
ET RÉSOLU à l'unanimité :

D'établir la rémunération de la responsable des premiers répondants comme suit : 7440 \$ annuellement, le tout rétroactif au 1<sup>er</sup> janvier 2017.

ADOPTÉE

(2.3)  
2017.02.034

**VERSEMENT DES VACANCES DES POMPIERS VOLONTAIRES ET DES PREMIERS RÉPONDANTS**

CONSIDÉRANT notre obligation de procéder au versement des vacances pour les pompiers volontaires et les premiers répondants.

Il est PROPOSÉ par la conseillère Suzanne Beaudin  
APPUYÉE par la conseillère Hélène Cummings  
ET RÉSOLU à l'unanimité :

D'autoriser la direction générale à procéder au versement requis de pourcentage de vacances pour les pompiers volontaires et les premiers répondants pour les années 2015 et 2016.

D'affecter le surplus pour cette dépense.

ADOPTÉE

(2.4)  
2017.02.035

**ADHÉSION AUX SERVICES AUX SINISTRÉS DE LA CROIX-ROUGE**

ATTENDU que la Municipalité de La Minerve doit prendre des mesures pour assurer la protection des personnes et des biens contre les sinistres, conformément à plusieurs textes législatifs, comme la loi sur la sécurité civile;

ATTENDU que la Croix-Rouge est un organisme humanitaire sans but lucratif possédant les ressources et l'expertise susceptible d'aider et de supporter, à titre d'auxiliaire des pouvoirs publics, les municipalités locales, lors d'un sinistre mineur ou majeur, et ce, selon la disponibilité de ses ressources humaines et matérielles.

EN CONSÉQUENCE,

Il est PROPOSÉ par la conseillère Suzanne Beaudin  
APPUYÉE par la conseillère Hélène Cummings  
ET RÉSOLU à l'unanimité :

D'adhérer à l'entente de services aux sinistrés de la Société canadienne de la Croix-Rouge, calculée au prorata de notre population, à 0,16 \$ per capita, pour la période de novembre 2016 à octobre 2017. D'autoriser la directrice générale à signer tous les documents relatifs à cette entente pour et au nom de la Municipalité de La Minerve.

ADOPTÉE

(2.5)

**INFORMATION SE RAPPORTANT À LA SÉCURITÉ PUBLIQUE**

3.

**TRANSPORTS**

(3.1)  
2017.02.036

**SUBVENTION POUR L'AIDE À L'AMÉLIORATION DU RÉSEAU ROUTIER MUNICIPAL 2016 (17 000 \$)**

CONSIDÉRANT l'octroi d'une subvention de 17 000 \$ pour aider à l'amélioration du chemin des Grandes-Côtes;

CONSIDÉRANT les travaux réalisés sur le chemin des Grandes-Côtes.

EN CONSÉQUENCE,

Il est PROPOSÉ par le conseiller Samuel Simoneau  
APPUYÉ par la conseillère Suzanne Beaudin  
ET RÉSOLU à l'unanimité :

D'approuver une dépense de 18 455,14 \$, pour des travaux d'amélioration sur le chemin des Grandes-Côtes pour lesquels une subvention de 17 000 \$ a été accordée.

ADOPTÉE

(3.2)  
2017.02.037

#### **FORMATION D'UN COMITÉ DE SÉLECTION POUR DES CONTRATS CONTRACTUELS**

CONSIDÉRANT que la Municipalité demande des soumissions pour l'acquisition d'une rétrocaveuse;

CONSIDÉRANT qu'en vertu de la politique de gestion contractuelle, un comité doit être formé.

EN CONSÉQUENCE,

Il est PROPOSÉ par le conseiller Samuel Simoneau  
APPUYÉ par la conseillère Suzanne Beaudin  
ET RÉSOLU à l'unanimité :

De nommer messieurs Marc Perras, Jacques Séguin, Robert Charette, Jean Pierre Monette et madame Suzanne Sauriol pour former le comité de sélection.

ADOPTÉE

(3.3)

#### **INFORMATION SE RAPPORTANT AUX TRANSPORTS**

#### **4. HYGIÈNE DU MILIEU**

(4.1)  
2017.02.038

Modifiée par  
2017.08.201

Modifiée par  
2018.09.237

#### **ACHAT ET DISTRIBUTION DU MATÉRIEL DE COLLECTE DES MATIÈRES ORGANIQUES**

ATTENDU que la Municipalité de La Minerve désire implanter la collecte de matières organiques au cours de l'année 2017.

EN CONSÉQUENCE,

Il est PROPOSÉ par le conseiller Samuel Simoneau  
APPUYÉ par la conseillère Suzanne Beaudin  
ET RÉSOLU à l'unanimité :

De confirmer à la MRC des Laurentides la quantité de matériel requise pour la mise en œuvre de la collecte des matières organiques, soit :

1903 bacs bruns de 240 L (avec barrure);  
1800 bacs de cuisine;  
1800 sacs de papier (10/paquet).

ADOPTÉE

(4.2)

#### **INFORMATION SE RAPPORTANT À L'HYGIÈNE DU MILIEU**



**5. URBANISME ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE**

(5.1)  
**2017.02.039 PROJET DE DÉVELOPPEMENT TOURISTIQUE EN ZONES F-26 ET RT-27  
(SECTEUR LAC ALPHONSE)**

CONSIDÉRANT le projet de développement touristique présenté par DÉOM et Associés sur un secteur du lac Alphonse;

CONSIDÉRANT que ni la réglementation municipale ni le schéma d'aménagement de la M.R.C. des Laurentides ne permettent la réalisation du projet tel que soumis;

CONSIDÉRANT les impacts potentiels de ce projet notamment en ce qui concerne l'achalandage sur le lac Alphonse;

CONSIDÉRANT que la Municipalité de La Minerve doit se prononcer sur un éventuel changement au schéma d'aménagement de la M.R.C des Laurentides.

EN CONSÉQUENCE,

Il est PROPOSÉ par le conseiller Samuel Simoneau  
APPUYÉ par la conseillère Suzanne Beaudin  
ET RÉSOLU à l'unanimité :

D'informer le promoteur que la Municipalité de La Minerve refuse le projet tel que soumis et demandé à la M.R.C. des Laurentides de conserver les affectations actuellement permises au schéma d'aménagement pour le territoire de La Minerve.

ADOPTÉE

(5.2) **INFORMATION SE RAPPORTANT À L'URBANISME ET À LA MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE**

**6. LOISIRS ET CULTURE**

(6.1)  
**2017.02.040 DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE DU CLUB PLEIN AIR LA MINERVE**

CONSIDÉRANT la demande d'aide financière du Club plein air La Minerve pour les activités du Carnaval 2017 ainsi que l'entretien des pistes de ski de fond.

POUR CES MOTIFS,

Il est PROPOSÉ par la conseillère Suzanne Beaudin  
APPUYÉE par le conseiller Samuel Simoneau  
ET RÉSOLU à l'unanimité :

De verser un montant de 3 500 \$ pour les jeux gonflables pour les enfants pour l'activité du Carnaval 2017 et un montant de 2 000 \$ pour l'entretien des pistes de ski de fond au Club plein air La Minerve.

ADOPTÉE

(6.2)  
**2017.02.041 ENGAGEMENT DES PRÉPOSÉES À L'ACCUEIL DE LA RÉSERVE FAUNIQUE ET DU BUREAU D'INFORMATION TOURISTIQUE**

CONSIDÉRANT que la Municipalité de La Minerve a renouvelé le contrat de service avec la Société des établissements de plein air du Québec (SÉPAQ) pour l'opération d'un poste d'accueil;

CONSIDÉRANT que la Municipalité veut également donner un service d'information touristique.

POUR CES MOTIFS,

Il est PROPOSÉ par la conseillère Suzanne Beaudin  
APPUYÉE par la conseillère Hélène Cummings  
ET RÉSOLU à l'unanimité :

D'engager, pour l'accueil de la réserve faunique de Papineau-Labelle et pour le bureau d'information touristique de La Minerve, madame Danielle Brisson en tant que préposée et responsable, au taux horaire de 17,82 \$ plus 6% de vacances et madame Andrée Boulanger en tant que préposée au taux horaire de 15,47 \$ plus 6% de vacances, et ce, pour l'année 2017.

ADOPTÉE

(6.3)  
2017.02.042

**ENGAGEMENT D'UN CONCIERGE POUR L'ENTRETIEN DU CENTRE COMMUNAUTAIRE**

CONSIDÉRANT que le contractant affecté à l'entretien ménager du centre communautaire a manifesté le désir de ne plus y effectuer ses tâches;

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu de le remplacer.

POUR CE MOTIF,

Il est PROPOSÉ par la conseillère Suzanne Beaudin  
APPUYÉE par la conseillère Hélène Cummings  
ET RÉSOLU à l'unanimité :

D'entériner l'entente intervenue entre la direction générale et monsieur Yvon Dusseault pour le contrat d'entretien ménager du centre communautaire au taux horaire de 21 \$ de l'heure.

ADOPTÉE

(6.4)

**INFORMATION SE RAPPORTANT AUX LOISIRS ET À LA CULTURE**

7. VARIA

8. PÉRIODE DE QUESTIONS

9.  
2017.02.043

**LEVÉE DE LA SÉANCE**

Il est PROPOSÉ par le conseiller Samuel Simoneau  
APPUYÉ par la conseillère Suzanne Beaudin  
ET RÉSOLU à l'unanimité :

Que la séance soit levée 20 h 5.

ADOPTÉE

---

Suzanne Sauriol  
Directrice générale et  
secrétaire-trésorière

---

Jean Pierre Monette,  
Maire

Je soussignée certifie que la Municipalité possède les fonds nécessaires pour effectuer les dépenses aux résolutions suivantes : 2017.02.025, 2017.02.027, 2017.02.029, 2017.02.030, 2017.02.031, 2017.02.032, 2017.02.033, 2017.02.034, 2017.02.035, 2017.02.038, 2017.02.040, 2017.02.041, 2017.02.042.

---

Suzanne Sauriol  
Directrice générale et  
secrétaire-trésorière